

RAPPORT LOCAL

NOUVELLE-AQUITAINE



Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap



Fonds pour l'insertion
des personnes handicapées
dans la Fonction publique



Photo de couverture : Bordeaux

NOUVELLE- AQUITAINE

- ▶ Le mot de la DTH
- ▶ Ça s'est passé en Nouvelle-Aquitaine
- ▶ Chiffres-clés
- ▶ Annexes

LE MOT DE LA DTH



Florence Guéry
directrice territoriale
au handicap du FIPHFP

Quelles sont les spécificités de votre région ?

Avec plus de 12 départements sur un territoire qui va de Hendaye à la Rochelle en passant par Guéret ou Agen, les démarches de mise en réseau et de mutualisation prennent tout leur sens. Cette année nous avons renforcé les démarches d'animation et de formation au sein de l'écosystème régional avec l'organisation de 15 sessions en présentiel ou distanciel via notre dispositif Handi-Pacte. Nous avons également proposé des webinaires sur l'offre du FIPHFP avec notamment une réunion dédiée à la mobilisation du catalogue des aides qui a réuni une cinquantaine de représentants des 3 versants de la Fonction publique.

Par ailleurs, la dynamique régionale se vérifie également dans le cadre des groupes de travail thématiques et contenus développés avec les partenaires institutionnels et opérateurs du service public de l'emploi dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs en situation de Handicap (PRITH).

Quelles attentes avez-vous perçues de la part des employeurs publics cette année ?

Sans surprise, le partage de bonnes pratiques, l'échanges entre pairs et une meilleure lisibilité des aides sont les principales attentes que nous exprimant les acteurs publics. Le souhait d'engager des partenariats pluriannuels avec le FIPHFP se poursuit et nous avons pu accueillir cette année 3 nouvelles structures, la Ville de Limoges, la Communauté d'Agglomération de Châtelleraut et le Conseil départemental du Lot-et-Garonne qui ont rejoint le club régional des employeurs conventionnés.

La persistance des déserts médicaux qui frappent également les services de prévention des grands employeurs publics est un point d'attention auquel le FIPHFP doit être sensible pour le suivi des préconisations médicales des agents RQTH.

Par ailleurs, dans le cadre du champ d'intervention du secteur public local, élus et directions des ressources humaines sont confrontés à des difficultés de recrutement parfois accrues par les contraintes géographiques de mobilités. Enfin, les évolutions métiers et périmètre de compétences étant de plus en plus liées aux défis à relever en matière de transition écologique, de nouvelles opportunités de partenariat dans le champ de l'insertion émergent. Parmi les principales remontées et préoccupations partagées en Nouvelle-Aquitaine, nous avons mis l'accent sur le financement et le recrutement des apprentis, la formation pour les recruteurs et les opportunités offertes autour de l'économie circulaire et de la transition agricole.

Quels sont les événements et projets qui vous ont le plus marqué dans le cadre de l'action du FIPHFP cette année ?

2023 a été riche en travaux et en animations aux côtés des partenaires institutionnels tels que le PRITH (plan régional d'insertion des travailleurs handicapés) ou la FHF (Fonction publique hospitalière) avec qui nous avons pu consolider l'appui aux établissements du médico-social. Les employeurs restent très attachés à la nécessité d'un accompagnement et d'un appui dédié pour la mise en œuvre de leur politique handicap.

ÇA S'EST PASSÉ EN NOUVELLE AQUITAINE

À LA RENCONTRE DES ACTEURS DU HANDICAP LORS DES SÉANCES DE SIGNATURE DE CONVENTION

Les séances de signature sont l'occasion pour le FIPHFP et la Banque des Territoires de rencontrer les élus garants de la démarche d'inclusion ainsi que l'ensemble des acteurs qui œuvrent au quotidien pour l'insertion et le maintien en emploi. La consécration et promotion de ces partenariats s'inscrit pleinement dans les événements et animations locales organisés par les employeurs.

Un festival pour sensibiliser au handicap à Poitiers

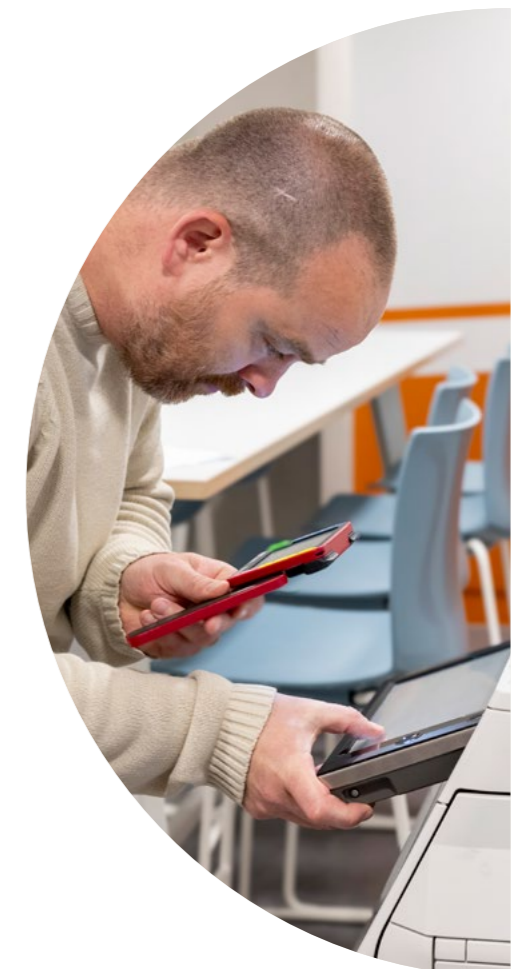
Le 24 mai, Marine Neuville, Florence Jardin, présidente de Grand Poitiers Communauté urbaine, et Stéphane Allouch, adjoint à la mairie de Poitiers en charge du personnel, ont signé une nouvelle convention en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. L'évènement s'est déroulé à l'occasion du festival organisée par la Ville de Poitiers pour sensibiliser la population au handicap, faire changer les regards et favoriser la mixité des publics et lutter contre les discriminations.

Cérémonie de remise du trophée de la reconnaissance au Conseil départemental des Landes par le réseau « différent et compétent »

L'officialisation du partenariat entre le FIPHFP, la Banque des Territoires et le Président du Département des Landes, Xavier Fortinon, le 30 janvier a été l'occasion de projeter un court métrage sur les jardins de Nonere, entreprise adaptée départementale et de faire témoigner des agents ayant accueillis un duo lors du dernier DuoDay ainsi que des bénéficiaires de parcours de stages ayant débouché sur une contractualisation ou une stagiairisation dans la collectivité.

Animation d'un stand « handicap et emploi comment réagir » avec les personnels du Centre Hospitalier de Dax

Le 12 juin, la signature d'une nouvelle convention avec Stéphane Jacob, directeur du centre hospitalier de Dax-Côte d'Argent pour les 3 ans à venir a été l'occasion, pour l'établissement public de proposer plusieurs animations afin de sensibiliser les agents à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap notamment par un quiz interactif, un atelier ludique sur les handicaps invisibles ou un jeu digital pour tester ses connaissances.



DES TEMPS D'ANIMATION ET DE FORMATION DÉDIÉS AUX EMPLOYEURS PUBLICS

Le FIPHP a organisé tout au long de l'année, une série de webinaires et rencontres sur des thèmes et formats multiples. Le parti pris de ces formations est d'alterner échanges en plénière, transmissions d'informations et partages en sous-groupes lors d'ateliers de pratiques.

La programmation de classes virtuelles a porté sur des thématiques générales comme la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, le 11 mai ou plus spécifiques comme celle du 12 décembre autour de la thématique « à la découverte des maladies chroniques évolutives » qui a réuni une vingtaine d'employeurs publics avec notamment la présentation des résultats d'une étude d'un projet national « Maladies Chroniques et Travail » menée sur le territoire par Fanny Joandet de l'ARACT Nouvelle-Aquitaine .

D'autres temps, plus courts, ont été consacrés via des pauses flash. Celle du 3 juillet a été dédiée à l'accessibilité numérique et au handicap visuel avec les témoignages de Christine Boussaroque, responsable de l'accueil RH de la région Nouvelle Aquitaine et Pascale Arroyo, accompagnatrice au sein du GIHP qui ont partagé leurs parcours et les adaptations constantes des outils numériques et logiciels. De la synthèse vocale à la loupe électronique, en passant par le mode sombre et les lunettes adaptées, elles ont démontré qu'une approche sur mesure était essentielle pour répondre aux besoins spécifiques de chacun. Ces témoignages ont souligné que l'accessibilité dépasse la simple dimension technique, nécessitant une acceptation de la personne concernée, un investissement considérable et une réelle implication de l'équipe de travail.

LE FIPHP AUX CÔTÉS DES GRANDS EMPLOYEURS PUBLICS EN RÉGION

Dans le cadre des actions de sensibilisation et de formation que proposent les employeurs publics pour leurs agents mais également à destination des usagers, la DTH est régulièrement sollicité pour apporter son éclairage sur les bonnes pratiques, retours d'expériences et actualités autour du handicap. Le 23 janvier, le département de la Gironde, dans le cadre de son programme Gironde 100% Inclusive, a organisé une journée de rencontres consacrées à l'accessibilité et au partage de pratiques artistiques, culturelles et sportives pour toutes et tous. Dans un contexte de difficultés croissantes pour les collectivités sur le recrutement y compris pour les emplois saisonniers, la table ronde en présence du président Jean-Luc Gleize a été l'occasion de rappeler combien toutes les aides à l'insertion et leviers de recrutement doivent pouvoir être pleinement mobilisables par les collectivités

en lien avec les organismes de formation, missions locales et opérateurs du service public de l'emploi. Le FIP a également répondu présent le 14 mars à une conférence interne organisée par la Direction des Ressources Humaines de la Métropole de Bordeaux autour du thème « Handicap au travail : un atout, une force pour toutes et tous » pour évoquer la réalité du handicap dans les collectifs de travail. Le FIPHP intervient par ailleurs régulièrement à l'occasion des instances de dialogue social associant élus et représentants du personnel. C'est dans ce cadre que la DTH a présenté le 4 avril à la commission Handicap du CHU de Bordeaux les actualités sur le financements de l'emploi et de la formation, les évolutions réglementaires en matière de maintien et de prévention ainsi que les axes à renforcer dans le cadre du renouvellement de leur convention.

DE NOUVELLES CONVENTIONS EMPLOYEURS APPROUVÉES PAR LE COMITÉ RÉGIONAL DU FIPHP

Dans le cadre du comité local du 7 juillet, ont été approuvés les dossiers de 7 employeurs publics. En complément, le comité du 7 février a permis de valider 7 autres projets de conventionnement dont 3 consacrés à de nouveaux employeurs : l'Agglomération et Ville de Châtelleraut, la Ville de Limoges et son CCAS ainsi que le département du Lot-et-Garonne qui rejoignent le club des 50 employeurs conventionnés de la Nouvelle-

Aquitaine. Ces comités locaux qui associent des représentants des 3 fonctions publiques, des organisations syndicales et des associations permettent aussi de croiser les regards sur les projets des employeurs. Ils ont également vocation à favoriser le partage des savoir-faire, expertises et appuis mobilisables en Nouvelle-Aquitaine et de constituer des relais locaux du comité national du FIPHP.



LE FIPHFP PARTENAIRE DE LA SEEPH 2023 EN NOUVELLE AQUITAINE

Le FIPHFP, en tant que partenaire du PRITH, a participé à la 27^{ème} édition de la SEEPH qui a recensé cette année près de 262 actions en Nouvelle Aquitaine. L'ouverture régionale s'est faite à Bordeaux le 20 novembre avec l'émission les

« Papotages Improbables » qui a réuni l'ensemble des acteurs institutionnels que sont la DREETS, l'AGEFIPH, le FIPHFP, l'ARS et Pôle Emploi face à des reporters de compétences sur le terrain de l'emploi et du handicap.

UNE RÉUNION AVEC LES 12 CENTRES DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE SUR LES ÉVOLUTIONS DU CONVENTIONNEMENT ET BENCHMARK DES MEILLEURS PRATIQUES SUR L'INNOVATION

En déclinaison de la journée nationale de rencontres des CDG et du FIPHFP ou la DTH NA a animé un atelier consacré à la sensibilisation des élus aux côtés de Jean Marc FRIZOT, vice-président de la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG) et Olivier DUCROCQ, président de l'association nationale des directeurs de centres de gestion (ANDCDG), la DTH a réuni l'ensemble des centres de gestion des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine. Véritables chevilles ouvrières dans les territoires pour la prévention et l'emploi, l'ensemble des CGD étant tous sous convention avec le FIP, il leur a été proposé une séquence leur permettant d'anticiper

sur leur renouvellement prévu fin 2024 afin de prendre en compte au mieux l'ensemble des changements sur le contenu de la convention ainsi que sur ses modalités pratiques. Cette réunion associant les chargés de projet et gestionnaires de convention de la Caisse des Dépôts a été l'occasion de répondre à l'ensemble des questions des référents handicap des CDG sur les nouvelles orientations et modalités pratiques de mise en œuvre de cette V4. Il a également été proposé une présentation via un benchmark des meilleures pratiques en matière d'innovation.



CHIFFRES CLÉS

Source : Recueil statistique et base DOETH 2023 - Situation au 31/12/2022 (hors employeurs nationaux)
Employeurs assujettis avec ou sans contribution - hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire

6,49 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

5,29 %
dans la fonction publique D'ÉTAT

5,85 %
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

7,09 %
dans la fonction publique TERRITORIALE

18 535
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2023

1 341
dans la fonction publique D'ÉTAT

5 968
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

11 226
dans la fonction publique TERRITORIALE

3 200
RECRUTEMENTS

327
dans la fonction publique D'ÉTAT

969
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

1 904
dans la fonction publique TERRITORIALE

528
MAINTIENS

18
dans la fonction publique D'ÉTAT

172
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

338
dans la fonction publique TERRITORIALE

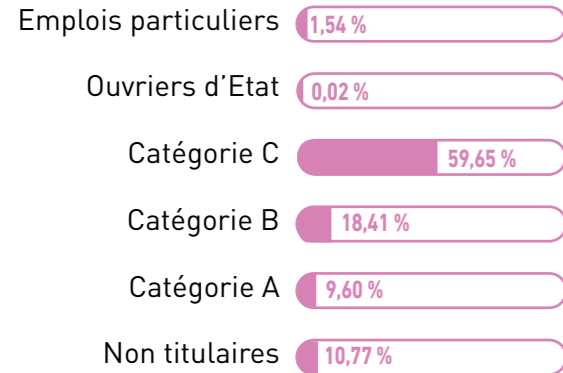
6 075 573 €
D'INTERVENTIONS DIRECTES FINANÇÉES EN 2023

2 844 542 €
financés au travers des conventions employeurs

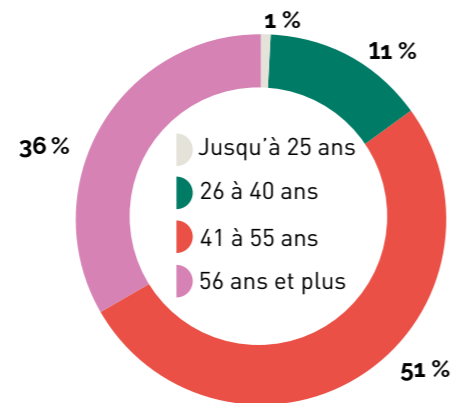
3 231 031 €
financés via la plateforme des aides

LES BOE EN 2023

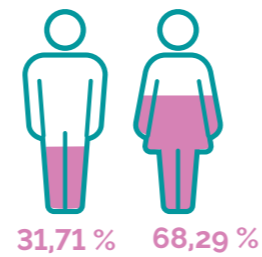
Statut



Âge



Genre



DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
CHARENTE	612	5 588	8 627	14 827	62	473	729	1 264	10,13%	8,46%	8,45%	8,52%
CHARENTE MARITIME	1 769	10 413	14 482	26 664	97	584	1 035	1 716	5,48%	5,61%	7,15%	6,44%
CORRÈZE	206	5 760	5 580	11 546	5	296	337	638	2,43%	5,14%	6,04%	5,53%
CREUSE	141	3 034	2 663	5 838	1	120	158	279	0,71%	3,96%	5,93%	4,78%
DEUX-SÈVRES	75	6 549	10 009	16 633	10	440	639	1 089	13,33%	6,72%	6,38%	6,55%
DORDOGNE	185	8 424	10 077	18 686	10	477	691	1 178	5,41%	5,66%	6,86%	6,30%
GIRONDE	12 153	22 105	50 838	85 096	603	1 268	3 544	5 415	4,96%	5,74%	6,97%	6,36%
HAUTE-VIENNE	4 507	9 922	9 499	23 928	263	611	647	1 521	5,84%	6,16%	6,81%	6,36%
LANDES	252	6 059	13 037	19 348	12	334	960	1 306	4,76%	5,51%	7,36%	6,75%
LOT-ET-GARONNE	150	6 505	6 642	13 297	9	332	464	805	6,00%	5,10%	6,99%	6,05%
PYRÉNÉES ATLANTIQUES	1 657	9 122	16 639	27 418	121	588	1 320	2 029	7,30%	6,45%	7,93%	7,40%
VIENNE	3 624	8 516	10 286	22 426	148	445	702	1 295	4,08%	5,23%	6,82%	5,77%
NOUVELLE AQUITAINE	25 331	101 997	158 379	285 707	1 341	5 968	11 226	18 535	5,29%	5,85%	7,09%	6,49%

LES CONTRIBUTIONS ÉMISES EN 2023

5 581 694.80 €

DE CONTRIBUTIONS ÉMISES, DONT :

Déclarations

5 524 130.80 €

1 231 949.68 €
dans la fonction publique D'ÉTAT

2 238 623.74 €
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

2 053 557.38 €
dans la fonction publique TERRITORIALE

Contributions forfaitaires

57 564.00 €

35 424.00 €
dans la fonction publique D'ÉTAT

22 140.00 €
dans la fonction publique TERRITORIALE

1 555 004 €

VERSÉS EN 2023 EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE
DANS LE CADRE DES AIDES PLATEFORME



15 421 €



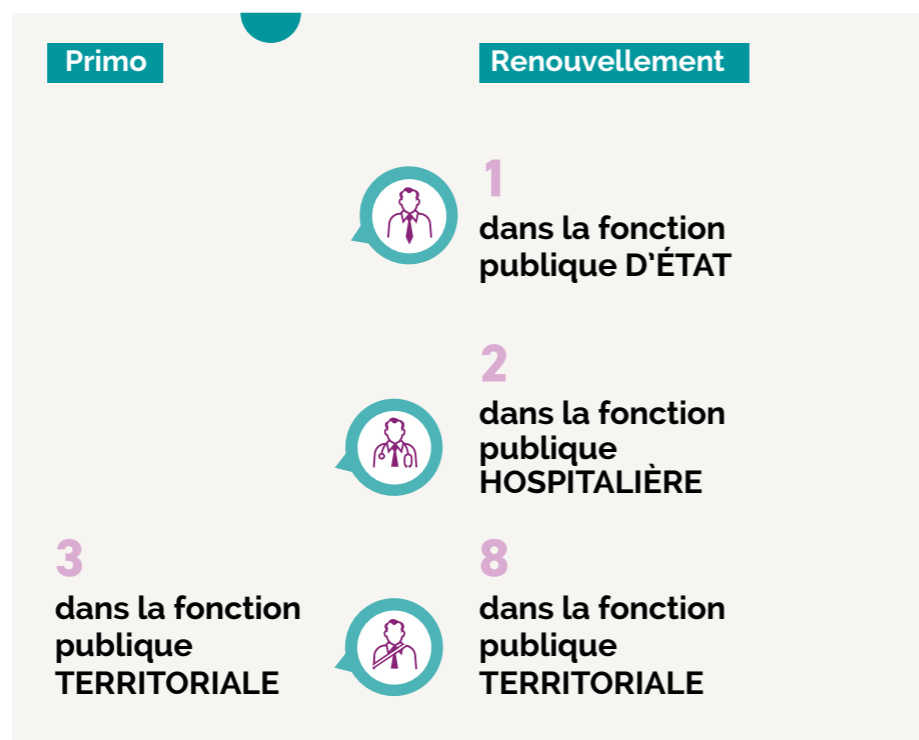
1 539 583 €

LES CONVENTIONS EN 2023

11
CONVENTIONS
VALIDÉES EN 2023
PAR LE COMITÉ LOCAL
POUR UN TOTAL DE
3 604 038 €



14
CONVENTIONS
ENGAGÉES EN 2023
POUR UN TOTAL DE
4 474 357 €



ANNEXES

LE COMITÉ LOCAL en voie de nomination via la publication de l'arrêté de renouvellement

FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

Le Préfet de région
ou son représentant (Président)

Titulaires

Yasmina Redouane
Carine Fuligini

Suppléants

Nathalie Maguire
Florence Bayon
Julie Fredefon
Frédéric Rossiaud

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Titulaires

Rémy Marchadier
Catherine La Dune
Jean-François Egron

Suppléants

Christiane Bourseau
Edwige Gagneur
Wiame Benyachou

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Titulaires

Jean-Michel Audouy
Isabelle Ferreira

Suppléants

Philippe Alozy
Laure Martine

ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

Titulaires

Sébastien Jammet
Jean-Christophe Arnalot
Maryse Prabis-Pinsolle
Laurent Verdu
Vincent Meyrat
Roselyne Duclouet
Joël Roy
Geneviève Moreau
Caroline Charruyer

Suppléants

Véronique Planes
Dominique Mucci
Didier Delasa
Olivier Poussin
Thierry Solas
Marc Billard
Valérie Dutour
David Robert
Mylène Gonzalez

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Titulaires

Michel Keisler
Alain Ribager
Dominique Espagnet
Ronald Maire
Florine Rasseneur

Suppléants

Michel Brenaut
Sabrina Mazelpeux
Philippe Clément
Monique Dinand
Patrick Dauga

PERSONNE HABILITÉE

Sophie Vides

SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

▸ 28/02 ▸ 07/07

GLOSSAIRE

Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

ARS : Agence régionale de santé

BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Cap emploi : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CD : Conseil départemental

CDG : Centre de gestion de la Fonction publique

CEP : Conseiller en évolution professionnelle

CHEOPS : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

CHRU : Centre hospitalier régional universitaire

CMC : Conseiller en mobilité carrière

CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse

CNFPT : Centre national de la Fonction publique territoriale

CNSA : Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie

COG : Convention d'objectifs et de gestion

CPF : Compte personnel de formation

CREFOP : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle

CRP : Centre de réadaptation professionnelle

DEA : Dispositif emploi accompagné

DGAFP : Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

DGCL : Direction générale des collectivités locales

DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche

DGOS : Direction générale de l'offre de soins

DGSIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DINUM : Direction interministérielle du numérique de l'État

DOETH : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

DTH : Directeur/trice territorial/e au handicap

DuoDay : Journée nationale pendant laquelle un

employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

EA : Entreprise adaptée

EHESP : École des hautes études en santé publique

ENT : Environnement numérique de travail

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social

ESPO : Établissement de services de pré-orientation

ESRP : Établissement et services de réadaptation professionnelle

FALC : Facile à lire et à comprendre

FFH : Fédération française handisport

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

FPE : Fonction publique d'État

FPH : Fonction publique hospitalière

FPT : Fonction publique territoriale

Handi-Pacte : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

INJS : Institut national des jeunes sourds

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LADAPT : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

LSF : Langue des signes française

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

OPCO : Opérateur de compétences

PCH : Prestation de compensation du handicap

PEC : Parcours emploi compétences

PFRH : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la Gestion des ressources humaines

PMSMP : Période de mise en situation en milieu professionnel

PPR : Période de préparation au reclassement

PRITH : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

PRST : Plan régional de santé au travail

PSOP : Prestation spécifique d'orientation professionnelle

RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

SPE : Service public pour l'emploi

TH : Travailleur handicapé

TMS : Troubles musculosquelettiques

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

Retrouvez plus d'informations sur
www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33
e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr

